Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV©

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
www.formav.co/explorer

REMPLACEMENT 2013
Métropole - Réunion

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE

ÉPREUVE D

ÉCONOMIE GÉNÉRALE

Option : Aménagements paysagers

Durée : 3 heures

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Aucun**

Le sujet comporte 4 pages

SUJET

PREMIÈRE PARTIE (12 points)

DIMENSIONS SOCIO-ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE, CULTURELLE ET HISTORIQUE DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Les questions relatives à cette partie font référence au **document 1**

(Zones Humides Infos n°67-1er trimestre 2010)

QUESTION 1 (3 points)

1.1 Expliquer les notions suivantes tirées du texte : réserve naturelle et zone humide. (2 points)

1.2 Ces deux notions s'appliquent au même espace, celui de la petite Camargue alsacienne : préciser ce qui les distingue. (1 point)

QUESTION 2 (2 points)

Dans le texte, il est indiqué qu'« avec l'assèchement progressif, une partie des terrains est devenue accessible à l'agriculture intensive aggravant encore le phénomène ».
Préciser la notion d'agriculture intensive et indiquer en quoi ce mode de production contribue à accentuer l'assèchement.

QUESTION 3 (3 points)

Le texte fait référence à différents acteurs ayant à voir ou intervenant sur le site de la Petite Camargue.
Relever ces différents acteurs et préciser si leurs logiques d'action sont les mêmes.

QUESTION 4 (2 points)

Dans le texte, il est question de « la politique de trame verte ». Indiquer si cette notion de « trame verte » est un aspect important en matière d'aménagement de l'espace aujourd'hui.

QUESTION 5 (2 points)

Indiquer en quoi le rôle du paysagiste est important sur un site comme celui de la Petite Camargue alsacienne.

DOCUMENT 1

La Petite Camargue alsacienne : quel avenir pour les nouvelles acquisitions de la réserve naturelle ?

La réserve naturelle de la Petite Camargue alsacienne est située dans l'ancienne zone à tresses du Rhin, à l'extrémité sud de la région. Les travaux de correction, puis de canalisation du fleuve, ont engendré un processus de boisement généralisé du site, réduisant les zones humides et les milieux secs à la portion congrue.
Avec l'assèchement progressif, une partie des terrains est devenue accessible à l'agriculture intensive aggravant encore le phénomène. (…)
Depuis le classement en réserve naturelle (120 ha en 1982, puis 904 ha en 2006) le gestionnaire(1) a réussi à inverser largement la tendance en maîtrisant le foncier par le biais de baux emphythéotiques(2) et de rachats de baux ruraux. Ainsi, plus de 200 ha d'anciennes cultures ont été restaurés ou sont en voie de l'être. Retrouver l'humidité grâce à trois prises d'eau sur le canal de Huningue a permis de restaurer 8 km d'anciens bras identifiés sur photo aérienne.
Les milieux prairiaux sont ensuite pâturés par des troupeaux de Highland Cattle. Ces derniers limitent la recolonisation arbustive. La surface ainsi gérée est néanmoins limitée.
Une partie de ces terrains a donc vocation à se boiser spontanément, les saulaies occupent très vite le terrain. Aucun boisement « artificiel » n'a lieu. Un contrôle est cependant opéré pour éviter l'apparition et la dispersion d'espèces exogènes (robiniers faux acacia, buddleia…).
Un nouveau défi consiste à restaurer 90 ha sur l'île du Rhin, en partenariat étroit avec le GEH (groupe d'exploitation hydraulique) Rhin d'EDF. Dans le cadre du renouvellement de la concession hydroélectrique, l'industriel a accepté de restaurer ces milieux. Étude historique et relevés topographiques ont permis de retrouver les tracés des anciens bras. Une prise d'eau alimentée par 7 m^3/s permettra de restaurer un chevelu en eau.
Les levées seront occupées par des milieux secs, les dépressions par des roselières et des milieux annexes.
Il est envisagé des bouturages de saules afin de diversifier les essences ainsi qu'un contrôle des ligneux invasifs.
Par ailleurs, la restauration de la continuité écologique boisée avec des essences locales est nécessaire. Cette opération fait l'objet d'un partenariat négocié dans le cadre d'une mesure compensatoire de boisement et signé entre l'exploitant d'un golf, la Petite Camargue alsacienne et EDF.
Plus généralement, une réflexion est menée en partenariat avec la politique de trame verte élaborée par la région Alsace. (…)
L'objectif est de créer une connexion entre la basse plaine de l'Au et le massif forestier de la Hardt, en consolidant et en recréant des corridors forestiers de liaison, par exemple. Les bonnes volontés se heurtent cependant à la disponibilité du foncier. (…)
En résumé, en Petite Camargue alsacienne, tout est question d'équilibre.
Entre naturalité et biodiversité, entre évolution spontanée et restauration, c'est le plan de gestion qui fixe la feuille de route. Mais, cette réserve naturelle est sans aucun doute un bel exemple de reconquête d'une zone jadis dégradée, afin d'obtenir une meilleure qualité d'eau et plus de biodiversité !

Source : Zones humides Infos n°67-1er trimestre.

(1) : le gestionnaire est une association
(2) : un bail emphytéotique est un bail conclu pour une durée comprise entre 18 et 99 ans

DEUXIÈME PARTIE (8 points)

RÉALITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Les questions relatives à cette partie font référence aux **documents 2** et **3**
(Tableaux de l'économie française, INSEE 2012)

QUESTION 1 (2 points)

Préciser les notions de population active et de taux d'activité.

QUESTION 2 (2 points)

Expliquer les données suivantes tirées du **document 2** :

- passage de 47,4% en 1990 à 42,9% en 2010 du taux d'activité des hommes de 15 à 24 ans ;
- passage de 75,5% en 1990 à 84,2% en 2010 du taux d'activité des femmes de 25 à 49 ans.

QUESTION 3 (4 points)

Le **document 3** propose pour la France une projection d'évolution de la population active à l'horizon 2060. Dans un développement structuré d'une quinzaine de lignes, après avoir précisé les principales évolutions envisagées, mettre en évidence deux conséquences économiques et sociales possibles de ces prévisions d'évolution. (4 points)

DOCUMENT 2

Taux d'activité selon le sexe et l'âge

en %

	1990 (r)	2000 (r)	2009 (r)	2010 (r)
Hommes de 15 ans ou plus	**65,6**	**63,2**	**62,3**	**62,1**
15 à 24 ans	47,4	40,4	43,1	42,9
25 à 49 ans	96,4	95,2	95,0	94,8
50 à 64 ans	57,3	59,4	60,6	61,2
dont 55 à 64 ans	*41,0*	*36,02*	*44,3*	*45,2*
65 ans ou plus	3,7	2,2	2,1	2,4
Femmes de 15 ans ou plus	**47,3**	**49,5**	**51,7**	**51,8**
15 à 24	40,3	33,2	36,5	35,6
25 à 49 ans	75,5	80,6	84,0	84,2
50 à 64 ans	38,3	46,8	53,3	54,1
dont 55 à 64 ans	*27,6*	*28,2*	*38,9*	*40,0*
65 ans ou plus	1,4	0,8	1,0	1,1
Population de 15 ans ou plus	**56,1**	**56,1**	**56,8**	**56,7**

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus (âge courant)

Source : Insee, enquêtes Emploi

DOCUMENT 3
Projection de population active

	2010 (p)	2020	2040	2060
Nombre d'actifs (en millions)	28,3	29,6	30,4	31,2
Part des femmes (en %)	47,7	48,1	47,3	46,9
Part des 15–24 ans (en %)	10,3	9,9	10,1	10,1
Part des 25–54 ans (en %)	77,2	73,3	72,2	72,0
Part des 55 ans ou plus (en %)	12,5	16,8	17,7	17,9
Taux d'activité des 15–69 ans (en %)	66,6	67,7	69,4	69,7
Nombre d'actifs rapporté au nombre d'inactifs de 60 ans ou plus[1]	2,1	1,9	1,6	1,5

[1] Ratio calculé sur la population totale qui intègre les personnes vivant dans des habitations mobiles ou résidant en collectivité.

Champ : Population des ménages de 15 ans ou plus de France métropolitaine en âge courant, scénario central.

Source : Insee, enquêtes Emploi, projections de population active 2010–2060

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.